

FICHE
46**Paysage et patrimoine NAMO****Messages clés :**

- Le littoral concerné par l'implantation future de parcs éoliens présente une grande richesse patrimoniale, tant naturelle que culturelle, dont les paysages sont un héritage.
- Les enjeux patrimoniaux et paysagers seront pris en compte dans la détermination des zones préférentielles pour l'installation des parcs éoliens en mer. L'État met à disposition du public des photomontages simulant le plus fidèlement possible l'effet visuel depuis la côte d'un parc éolien posé ou flottant et de son poste électrique en mer. L'éloignement des parcs éoliens de la côte est un paramètre important dans l'élaboration des projets. Le choix de la zone de raccordement est également déterminant.
- Le paysage est en constante évolution sous l'influence de nos sociétés. Les projets éoliens participent à cette évolution et pourront donner lieu à un tourisme spécifique. Le parc éolien en mer de Saint-Nazaire a accueilli près de 10 000 visiteurs en mer depuis sa mise en service en 2022.

Enjeu d'attractivité et d'aménagement du territoire, le paysage participe à la qualité de vie des populations. Dans la continuité de la loi « littoral » de 1986, la protection et la mise en valeur des paysages ont été inscrites en 1993 dans la loi « paysage », puis dans la Convention européenne du paysage (entrée en vigueur en 2006). Les objectifs de préservation et de promotion de la qualité et de la diversité des paysages accordent une attention particulière aux littoraux, exposés à l'urbanisation et au tourisme. Enfin, la loi de 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages met en place plusieurs outils et démarches pour enrichir la connaissance des paysages et approfondir les objectifs qualitatifs.

1. La spécificité des paysages de la façade NAMO

La façade NAMO offre des paysages maritimes et littoraux variés le long des côtes de la Bretagne et des Pays de la Loire.

Un « finistère » du continent européen

La façade NAMO constitue l'une des pointes occidentales du continent européen, « une péninsule massive qui s'avance sur près de 300 km entre l'océan Atlantique et la Manche ». Elle se présente donc comme « un pays bordé par la mer, une longue fin de terre (Finistère) mais surtout comme une avancée dans l'océan ».

Un trait de côte extraordinairement découpé et parsemé d'îles

L'autre caractéristique principale des paysages littoraux de la façade NAMO, particulièrement sur la partie bretonne, est le découpage extrêmement prononcé de la côte : la côte rocheuse déchiquetée, découpée en petites baies et pointes rocheuses, prolongées en mer par des récifs et des îlots. Les dépressions tectoniques ont entaillé le littoral de grandes rias et formé de petites mers intérieures.

Ce découpage extrême de la côte crée une interpénétration « terre-mer » unique sur le littoral français, donnant une « épaisseur » exceptionnelle à ces paysages maritimes : dans les rias ou abers bretons, les remontées marines rentrent parfois sur plus de 20 km dans l'intérieur des terres ; inversement, les îles forment des résurgences du continent en pleine mer, jusqu'à 20 km au-delà du trait de côte.

La façade NAMO se distingue ainsi des autres façades par ses nombreuses îles, dont celles du Ponant, archipels plus ou moins importants, grandes îles habitées et affleurements des plateaux rocheux.

Les paysages insulaires de la façade NAMO ont en commun une identité liée à l'influence des éléments naturels sur leur façonnement. Ces territoires sont particulièrement vulnérables aux risques naturels. Ils partagent une très forte variation d'occupation entre la saison touristique (posant des questions de saturation) et la saison hivernale (posant les questions de difficultés d'accès, d'isolement, etc.). Ils sont de fait tous confrontés au problème de leur autonomie énergétique. Le patrimoine bâti lié à la navigation et la défense (phares, sémaphores, tours, etc.) fait partie intégrante de ces paysages.

Une diversité exceptionnelle d'ambiances et de paysages maritimes

L'alternance de roches dures et tendres sur le littoral et l'histoire géologique de la région favorise la diversité des paysages côtiers; le massif armoricain a créé les côtes à falaises au nord et à l'ouest, alors que les côtes basses de la Baie du Mont Saint-Michel et du Morbihan offrent un littoral de polders et de grands espaces dunaires. D'importantes zones humides dans la partie sud de la façade, comme l'estuaire de la Loire, les marais salants de Guérande, la Brière, le marais breton vendéen, enrichissent encore la palette de paysages maritimes.

Le découpage extrême de la côte, associé à la variation des marées et au changement incessant des conditions météorologiques du climat breton, modifie en permanence la perception des paysages maritimes qui se multiplient ainsi à l'infini.

1.1 Les paysages littoraux et maritimes de Bretagne

La baie du Mont Saint-Michel et les marais, une plaine et une forme littorale unique

Vaste étendue plate, elle est célébrée pour l'importance des surfaces qui se découvrent à marée basse et, plus encore, par la présence de quelques petites buttes (le Mont Saint-Michel et Tombelaine en Normandie, et le mont Dol en Ille-et-Vilaine) qui créent un paysage inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité.

Les côtes de Bretagne Nord: de la Côte d'Émeraude au Léon

À la frontière des Côtes-d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine, ont été créées sur la côte d'Émeraude les stations balnéaires les plus anciennes du littoral breton: Saint-Malo, Dinard, Saint-Briac, Saint-Jacut, Saint-Cast-le-Guildo. Entre les pointes rocheuses, les îles, les plages et leurs cabines, les villas extravagantes et leurs jardins arborés, les casinos et les piscines d'eau de mer, les malouinières ou les parcs à huîtres, s'intercalent aussi les paysages de baies (Lancieux, Fresnaie), et de rias plus méconnus, et ceux de l'estuaire de la Rance, qui mêle des caractères à la fois marins et fluviaux. L'ensemble s'inscrit dans un littoral très urbanisé et convoité.

À l'ouest de la baie de Saint-Brieuc et de son agglomération, les côtes du Trégor et du Léon offrent des paysages de côte rocheuse exceptionnels, comme la Côte de granit rose avec ses blocs de rochers aux formes étonnantes, les extraordinaires cordons de galets du Sillon de Talbert, les falaises à Plouha, des îles et îlots rocheux, écueils de toutes sortes, des archipels remarquables comme Bréhat. En s'avançant vers l'Ouest, le vieux socle granitique du plateau du Léon est entaillé de grands abers, et de vastes rias comme la Baie de Morlaix. Petites plages de sable fin et beaux ensembles dunaires complètent ces paysages côtiers de Bretagne Nord.

Pointe finistérienne et presqu'île de Crozon

Entre la rade de Brest et la baie de Douarnenez, les avancées les plus occidentales de la Bretagne, dont la presqu'île de Crozon, s'élèvent au-dessus de la mer (souvent entre 50 et 100 m): les paysages s'enchaînent au rythme des anses creusées dans les roches tendres et schisteuses, des robustes avancées granitiques coiffées quelquefois de bâtiments défensifs, des plateaux couverts de landes à la fois pittoresques, touristiques et inhabités, des parcelles agricoles ouvertes ou enfrichées, des ports et stations balnéaires accueillants.

Les îles d'Iroise

Les six îles d'Iroise sont accessibles en bateau à partir de Brest ou du Conquet. Parmi elles, Ouessant et ses cinq phares, est la plus éloignée du continent (à 20 km et 2 heures de traversée), la plus grande et la plus haute. Puis, plus proches de la côte finistérienne, Molène, Balanec, Trielen, Quéménès, Béniguet et leur cortège d'îlots occupent un espace maritime aux qualités écologiques exceptionnelles. Composés de falaises et d'écueils, de cales remuantes, de landes et de prairies parsemées de murets de pierre, de phares et d'amers, de vent et d'embruns, les paysages des îles d'Iroise attirent chaque année des milliers de touristes et de promeneurs.

L'archipel des Glénan

Saint-Nicolas, Penfret, Loc'h, Cigogne, ou encore Brilimec, Guignenec, Castel Braz...: l'archipel des Glénan compte avec l'île aux Moutons, située à sa périphérie, 9 îles principales et une multitude de petits îlots et écueils granitiques encerclant un « lagon » peu profond. La mer y prend l'aspect d'eaux transparentes déclinant toutes les tonalités du turquoise et de l'émeraude. Éloignées de 15 km du continent, les îles des Glénan sont soumises aux contraintes du vent et de la mer, mais attirent une fréquentation touristique et nautique intense. Les dispositifs nombreux et puissants de protection et de préservation (réserve naturelle nationale, site classé, acquisitions du Conservatoire du littoral, site Natura 2000) mis en place pour ce type d'archipel unique en métropole, ont permis un maintien satisfaisant des paysages et des milieux.

Côte Sud Finistère

De la pointe de Penmarc'h à la Laïta, le littoral sud finistérien présente sa façade au midi en dessinant pointes rocheuses, anses sableuses et massifs dunaires, derrière lesquels se déploient étangs, marais et rias des rivières de Pont-l'Abbé, de l'Odet, de l'Aven et du Belon. Dans les sites les plus propices, des ports de pêche parmi les plus actifs de Bretagne (Guilvinec), des ports de plaisance et des villes lovées au fond de baies étroites et profondes (Concarneau, Pont-l'Abbé, Pont-Aven) ont trouvé place.

Îles de Groix et Belle-Île

Les îles de Groix et Belle-Île sont à la fois océaniques et continentales: leurs façades occidentales, sauvages, soumises aux forces des vents et des vagues offrent des paysages, restés dans leur état original de nature et de sublime. Les façades orientales avec leurs formes littorales plus douces, font face au littoral breton, sont davantage humanisées.

Golfe du Morbihan

Côte rocheuse hérissée de pointes de la presqu'île de Rhuys qui referme le golfe, petite mer (mor bihan) intérieure dont les eaux sont parsemées d'autant d'îles et d'îlots, grandes étendues des marécages et des vasières du fond du golfe quand la mer se retire... Les paysages du golfe du Morbihan sont particulièrement divers.

1.2 Les paysages littoraux et maritimes des Pays de la Loire

La côte bretonne méridionale est marquée par une urbanisation importante qui laisse quelques interruptions naturelles ou agricoles. Plus au sud, le littoral vendéen se caractérise par l'alternance de côtes rocheuses et sableuses. Cette alternance est d'autant plus marquée que les promontoires rocheux sont urbanisés et les grands ensembles dunaires restent naturels et boisés.

Les formations rocheuses: On retrouve en partie Nord, un littoral au relief accidenté ponctué par les pointes rocheuses du Castelli et Saint-Gildas, entourées de falaises qui encadrent de petites criques et de petites plages familiales. Cette façade rocheuse s'étire également de la pointe du Croisic au Pouliguen, formant le vaste ensemble paysager minéral de la côte sauvage, parsemé de nombreux blockhaus, vestiges du mur de l'Atlantique. Avec les corniches de la Vie et du Jaunay et les falaises granitiques de l'île d'Yeu et calcaires de Jard-Sur-Mer, la côte de lumière présente également de belles formations rocheuses qui surplombent l'océan.

Les dunes boisées: Le tombolo dunaire boisé de Pen Bron, avec sur sa pointe sud l'ancien hôpital hélio-marin construit en 1893, fait face au port du Croisic, séparé par le chenal d'accès au traict. Sur la côte vendéenne, de grands ensembles de pins ont été plantés durant les campagnes de stabilisation des dunes au 19^e. Aujourd'hui, ces massifs boisés forestiers abritent d'importants marais rétro littoraux.

Les ports de la côte ligérienne: Qu'il soit dédié à la pêche, à la plaisance, au commerce ou au transport, la côte ligérienne présente un nombre et une diversité de ports importants, allant du quatrième plus grand port de France à Saint-Nazaire au plus petit port ostréicole de France à Talmont-Saint-Hilaire. On retrouve aussi sur le marais breton et la pointe sud Vendée des petits ports d'échouage.

L'estuaire de la Loire: très urbanisé et industrialisé sur sa rive nord (base sous-marine et chantiers navals de Saint-Nazaire) est un repère fort dans ce paysage maritime. Chevauchant cet estuaire, le pont de Saint-Nazaire dessine une ligne sur l'horizon, entre le complexe industrialo-portuaire et la station balnéaire de Saint-Brévin.

Les marais salants du Mes et de Guérande: Ce sont une particularité rétro littorale de la côte nord des Pays de la Loire: l'eau salée de l'océan s'engouffre dans les traicts de Pen Bé et du Croisic pour permettre la récolte du sel dans ces miroirs d'eau géométriques que forment les œillets.

L'île d'Yeu: Avec ses falaises rocheuses découpées et rythmées de nombreux caps ou pointes, depuis lesquels s'ouvrent de splendides panoramas sur la mer, la côte sauvage de l'île présente des qualités paysagères exceptionnelles. La nature granitique du sol qui rattache l'île au socle armoricain, imprègne fortement le paysage, depuis ses falaises jusqu'à ses plateaux de lande et de bocage. Le nord de l'île qui accueille le port et ses hameaux présente en revanche de longues plages bordées de dunes boisées depuis lesquelles le littoral vendéen se dessine à l'horizon.

L'île de Noirmoutier: Constituée d'un long cordon dunaire qui s'achève sur une pointe granitique, l'île de Noirmoutier présente avec ses massifs boisés, ses plaines et polders agricoles, ses marais salants et sites ostréicoles, une variété de paysages caractéristiques de la Vendée. Sur sa pointe rocheuse, le Bois de la Chaise forme un écrin naturel remarquable de pins maritimes et de chênes verts autour des plages.

Le passage du Gois: Seule route départementale de France entièrement submersible, le passage relie Noirmoutier au continent en traversant la Baie de Bourgneuf sur près de quatre kilomètres. À marée montante, la voie s'efface progressivement sous les flots, pour disparaître totalement dans l'immensité de la baie.

La baie de l'Aiguillon: La partie maritime du Marais poitevin, est constituée de la Pointe d'Arçay, de la pointe de l'Aiguillon et de la Baie de l'Aiguillon. Les trois sites accueillent une biodiversité exceptionnelle. La baie de l'aiguillon est aussi bien reconnue pour être un carrefour migratoire d'importance internationale que pour constituer le premier bassin mytilicole de France.

2. La politique de valorisation et de protection de l'État

L'engagement de l'État en faveur d'une politique de protection et mise en valeur des sites naturels s'est d'abord focalisé sur les paysages exceptionnels et isolés puis s'est étendu à une gestion dynamique des entités vastes. La loi instaure deux niveaux de protection complémentaires: le classement et l'inscription.

La protection du littoral et la prise en compte croissante du patrimoine naturel et architectural

La protection des paysages littoraux est une préoccupation ancienne en Bretagne, notamment sur la côte Nord. La première loi sur la protection des paysages (21 avril 1906) permet de protéger des sites et monuments naturels de caractère artistique et s'applique sur un premier site d'envergure: l'île de Bréhat.

Parallèlement, les premières prises de conscience du patrimoine environnemental émergent (réserve naturelle des sept îles, parc naturel marin de l'Iroise).

Enfin, le patrimoine bâti est très présent sur ces côtes: églises, chapelles, calvaires, mais également mégalithes (unique site comportant des mégalithes sur l'estran et donc en partie immergés). Le patrimoine bâti associé aux ports et stations balnéaires fait également l'objet d'une reconnaissance récente avec le développement de plusieurs Sites Patrimoniaux Protégés (SPR / anciennes ZPPAUP et AVAP).

Valorisation des sites exceptionnels caractérisés par une très forte fréquentation:

Le label « Grand Site de France » est un signe de reconnaissance de ces paysages exceptionnels. Aujourd'hui, les sites des Caps d'Erquy et Fréhel (22), de la pointe du Raz au Cap Sizun (29) et des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon (56) ont obtenu ce label. Un dossier est en cours pour Le Havre du Payré (85). Certains de ces sites peuvent accueillir plus d'1,5 millions de visiteurs par an.

Grand Site de France des Caps d'Erquy et Fréhel: Alternance de pointes rocheuses, d'étendues de landes, de massifs dunaires et de vasières, le site des Caps d'Erquy-Fréhel s'étend sur 4 communes. Le Cap Fréhel, vaste plateau de grès balayé par les vents et culminant à 70 mètres, constitue, sur 400 hectares, le plus vaste ensemble de landes primitives littorales de toute la façade atlantique.

Grand Site de France de la Pointe du Raz au Cap Sizun: De Douarnenez à la Baie d'Audierne, les landes sauvages et les falaises vertigineuses du Cap Sizun dominant l'océan et s'avancent en promontoire jusqu'à la Pointe du Raz. Site de reproduction majeur d'oiseaux marins, le Grand Site de France abrite une faune et une flore remarquables. À proximité du littoral se déploie un bocage préservé, ponctué de fermes et de bourgs riches d'un patrimoine vernaculaire singulier (églises, chapelles, murets en pierre sèche...).

Grand Site de France des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon: Plus grand massif dunaire de Bretagne, le site de Gâvres à Quiberon représente 35 km de linéaire côtier non urbanisé d'un seul tenant. Paysage d'une qualité exceptionnelle, il abrite une faune et une flore très rares ainsi qu'une mosaïque de milieux naturels remarquables.

Le Havre du Payré en Vendée: Le site, qui s'étend sur 2800 hectares entre Talmont-Saint-Hilaire et Jard-sur-Mer, mêle des paysages très divers: marais, massifs forestiers, dunes, estuaire, grandes cultures, côte rocheuse... Il présente une biodiversité très riche avec de nombreuses espèces protégées et des spécificités géologiques exceptionnelles puisque ce site est le point de rencontre entre le massif armoricain et le bassin aquitain. Depuis 2017, le site du Payré est déclaré éligible en tant que Grand Site de France, les collectivités locales se mobilisent pour obtenir le classement.

Par ailleurs, la baie du Mont Saint-Michel fait partie du patrimoine mondial de l'UNESCO, attestant de sa valeur universelle exceptionnelle. Les sites mégalithiques de Carnac et des rives du Morbihan finalisent leur candidature pour obtenir cette reconnaissance exceptionnelle.

Enfin, le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres conduit une politique foncière de sauvegarde des espaces naturels. Sauf exception, les sites protégés sont aménagés pour être ouverts au public en respectant un équilibre entre la protection et la valorisation (gestion du patrimoine naturel, création de sentiers, valorisation paysagère des voies d'accès, protection des espaces naturels fragile, supports d'information, recul des parkings et réorganisation des accès, etc.).

3. Enjeux des paysages de la façade NAMO vis-à-vis de l'éolien en mer

Depuis toujours, il existe un lien étroit entre le paysage et l'énergie. La production, le stockage et l'acheminement de l'énergie contribuent depuis des milliers d'années à l'évolution et la transformation des paysages. Ils marquent l'histoire de nos territoires et forgent leurs identités:

Aqueducs, canaux, moulins, barrages, gestion de la forêt, terroirs, raffineries, stations essences, centrales hydroélectriques, nucléaires, au fioul, à charbon et au gaz, lignes à haute tension, biocarburants, panneaux solaires et photovoltaïques, éoliennes...

Le charbon, le pétrole et le gaz, ayant la particularité d'une forte densité énergétique et extraits pour l'essentiel hors de France, étaient peu visibles et limitaient la nécessité de les prendre en compte dans les paysages. Leurs disponibilités abondantes ont eu néanmoins des impacts considérables sur les paysages à travers l'étalement urbain, l'implantation de zones industrielles et commerciales, l'intensification et spécialisation de l'agriculture, etc. Aujourd'hui, la sortie des énergies fossiles est actée même si elle prendra du temps. Cette transformation en cours repose d'une part sur la nécessité d'économiser notre consommation d'énergie, et d'autre part sur le développement des énergies renouvelables dans chacun de nos territoires.

Il y a bien la question de l'implantation des systèmes de production d'énergie renouvelable mais il y a aussi celles de l'usage des terres, de la sobriété, de la mobilité ou de la place laissée au vivant. Même si nous n'agissions pas, le changement climatique modifierait en profondeur les paysages directement par ses impacts sur les milieux naturels ou l'agriculture, et indirectement à travers les solutions que l'on mettrait en œuvre pour s'y adapter. Les paysages terrestres et maritimes sont depuis toujours et resteront donc en évolution permanente.

Deux enjeux sont à prendre en compte pour co-construire avec le public et les parties prenantes la mise en place d'une planification de l'éolien en mer :

L'enjeu des vues: démultiplication et attractivité

Le découpage de la côte démultiplie ses ouvertures maritimes, donc un même projet éolien sera perçu de manières très différentes et depuis de nombreux points de vue. Les caps, pointes et presqu'îles, ou encore le sentier des Douaniers, qui longe toute la côte bretonne jusqu'à Saint-Nazaire, constitue un itinéraire piéton unique, permettant de voir successivement ces multiples points de vue, y compris sur des séquences très courtes.

Attractive également pour les habitants, la recherche de ces vues vers le large incite les nouvelles constructions à s'implanter dans des situations de visibilité et d'exposition accrues, traditionnellement inoccupées: lignes de crête, coteaux, plateau agricole de haut de falaises.

Les repères traditionnels bâtis dans ces vues maritimes (phares, sémaphores, etc.) constituent un patrimoine majeur et sensible pour l'introduction de nouveaux éléments verticaux sur l'horizon.

La modification de ces vues est donc un enjeu majeur dans la perception de l'évolution des paysages maritimes.

L'approche paysagère pour construire la planification des projets éoliens en mer

Il convient de bien prendre en compte la sensibilité des publics à la visibilité des projets et à la qualité de la façade NAMO.

Le paysage est en partie issu de l'action de l'homme sur son territoire. Il évolue en fonction des valeurs symboliques et de l'image sociale que l'homme attache au territoire.

L'introduction d'éoliennes en mer, utiles à la décarbonation de nos modes de vie et à la préservation de notre environnement, modifie les paysages maritimes.

La démarche ne doit donc pas se limiter à définir des zones d'implantation et prévoir des façons d'organiser les éoliennes. La démarche doit imaginer les nouveaux paysages, espaces créés par ces îlots d'un nouveau genre, et offrir des possibilités d'usages à inventer, à gérer, à organiser avec les populations des paysages maritimes, ponctuelles et permanentes.

Méthodologie de l'étude portant sur l'état des lieux « Paysage et Patrimoine » des façades

La mise à jour des documents de planification des espaces maritimes intégrant la définition des zones prioritaires de développement d'éolien en mer nécessite la production d'études visant à bien prendre en compte tous les enjeux présents en mer et/ou sur le littoral. Le paysage et le patrimoine sont des éléments essentiels qu'il convient d'analyser pour conduire ces travaux.

Cette étude sera réalisée par les services de l'État avec l'appui de bureaux d'étude spécialisés. Elle a vocation à faire un état des lieux sur chaque façade et d'analyser plus finement l'interaction entre les paysages, le patrimoine et l'objet éolien. Les conclusions par façades seront publiées en cours de débat public et permettront notamment d'alimenter les travaux relatifs à l'évaluation environnementale stratégique (EES) des documents stratégiques de façades (DSF).

Les photomontages, un outil d'aide à la décision

Pour que le public puisse se représenter la visibilité du ou des futurs parcs envisagés, l'État met à disposition des photomontages. À partir de prises de vues actuelles, ils simulent le plus fidèlement possible l'effet visuel d'un parc éolien posé ou flottant et de son poste électrique en mer. Les caractéristiques des projets n'étant pas connues à ce stade (localisation, nombre et taille des éoliennes), ces photomontages simulent des parcs de puissance variée à des distances plus ou moins éloignées du rivage.

Théoriques, ils ne présagent pas de l'implantation finale des futurs parcs, et les zones d'implantation retenues pour l'élaboration des photomontages ne correspondent pas à des zones préférentielles de l'État.

L'acuité du rendu des photomontages a été confirmée à l'occasion de la mise en production du premier parc éolien marin français à Saint-Nazaire, comme l'indiquent les comparatifs photographiques réalisés à la conception et depuis la création du parc.



Comparaisons à Saint-Nazaire : photomontage / réel (environ 17 km)

Sources :

Atlas départemental des Paysages des Côtes d'Armor

Atlas départemental des Paysages du Finistère

Atlas départemental des Paysages d'Ille-et-Vilaine

Atlas départemental des Paysages du Morbihan

Atlas départemental des Paysages des Pays de la Loire

Conservatoire du Littoral – Présentation Stratégie Bretagne

Conservatoire du Littoral – Panorama des paysages du littoral, 2017

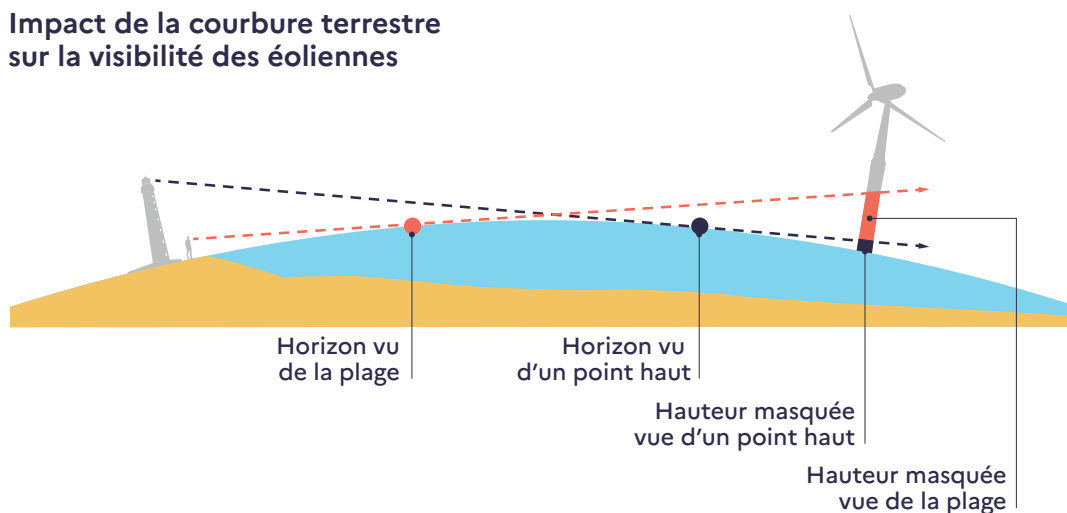
Question De Science: La courbure terrestre

Avec la distance, la courbure terrestre tend à masquer la partie basse des éoliennes.

Toutefois, cet effet ne se produit que si l'éolienne est située au-delà de l'horizon perçu par l'observateur. La distance de l'horizon dépend directement de la hauteur d'observation. Par exemple, pour un individu de 1,80 m situé sur la plage, la ligne d'horizon est à environ 5 km, alors que du haut d'un phare d'une cinquantaine de mètres, elle est à environ 60 km.

L'illustration ci-dessous montre l'étendue de la partie masquée de l'éolienne, par projection de la ligne d'horizon, en fonction de l'altitude de l'observateur. En cas d'éloignement du projet à plus de 40 km de la côte et du fait de la courbure terrestre, tout ou partie des éoliennes ainsi que l'intégralité du poste électrique en mer ne seront pas visibles depuis le rivage.

Impact de la courbure terrestre sur la visibilité des éoliennes



Source : Ministère de la Transition énergétique, 2023

stratéact' 2023

Le paysage et le patrimoine, y compris maritimes, sont en constante évolution, façonnés par nos sociétés. Un parc éolien en mer peut ainsi constituer un nouvel objet d'intérêt patrimonial pour un territoire. Ainsi, les parcs éoliens de Nysted au Danemark et Riffgat en Allemagne relèvent une fréquentation accrue des itinéraires maritimes à proximité avec les visites de parcs en bateau. Le parc de Saint-Nazaire a donné lieu à la création d'un centre d'interprétation qui reçoit déjà 20 000 visiteurs par an et des visites en mer qui ont accueilli près de 10 000 visiteurs depuis la mise en service du parc en 2022 (voir la partie/fiche dédiée à la diversité des activités touristiques).

Méthodologie de l'étude portant sur l'état des lieux « Paysage et Patrimoine » des façades

La mise à jour des documents de planification des espaces maritimes intégrant la définition des zones prioritaires de développement d'éolien en mer nécessite la production d'études visant à bien prendre en compte tous les enjeux présents en mer et/ou sur le littoral. Le paysage et le patrimoine sont des éléments essentiels qu'il convient d'analyser pour conduire ces travaux.

Cette étude sera réalisée par les services de l'État avec l'appui de bureaux d'étude spécialisés. Elle a vocation à faire un état des lieux sur chaque façade et d'analyser plus finement l'interaction entre les paysages, le patrimoine et l'objet éolien. Les conclusions par façades seront publiées en cours de débat public et permettront notamment d'alimenter les travaux relatifs à l'évaluation environnementale stratégique (EES) des documents stratégiques de façades (DSF).